

CONTACTS : abe – Congrès Biocides

10 rue de la Rochefoucauld CS 50300 - 92513 Boulogne Cedex

Mail : biocides@advbe.com

Xavier Sicard : +33 (0)1 41 86 41 10

Omar Dahbi : +33 (0)1 41 86 49 37

Elia Andria : +33 (0)1 41 86 49 07

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

Participant

☐ Mme ☐ M. • Prénom : • Nom :

• Société :

• Fonction :

• Adresse :

• Code postal : • Ville : • Pays :

• Tél. : • E-mail :

☐ Je m'inscris aux 2 journées : 990€ HT (1089€ TTC) ☐ Je m'inscris à 1 journée : 650€ HT (715€ TTC)

Remise* de 10% : Inscription avant le 24 juin 2025 ou à 3 personnes** même société & même facturation

☐ 2 journées : 891€ HT (980,10€ TTC)

☐ 1 journée : 585€ HT (643,50€ TTC)

Remise* de 15% : Inscription à 4 personnes ** ou plus même société et même facturation

☐ 2 journées : 841,50€ HT (925,65€ TTC)

☐ 1 journée : 552,50€ HT (607,75€ TTC)

* Remises non cumulables - ** Tarifs par personne

		Mardi 30 septembre	Mercredi 1 ^{er} octobre
Si présentiel	Journée(s)	☐	☐
	Déjeuner(s)	☐	☐
	Cocktail	☐	☐
Si digital	Journée(s)	☐	☐

Participation digitale : Vous recevrez le lien et le code pour accéder à la plateforme digitale quelques jours avant, une fois le règlement effectué

Facturation

Référence à rappeler sur la facture :

Société :

Prénom : Nom :

Tél : E-mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

*Information additionnelle sur la TVA :

a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale

b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due mais doit être déclarée

c) Votre société ne fait pas partie de l'UE, la TVA n'est pas due

Règlement : (A réception de facture)

☐ Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe

☐ Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

SWIFT : BNPAFRPPXXX - BNP PARIBAS

☐ Par carte bancaire (nous contacter)

☐ Je déclare avoir pris connaissance des [conditions générales de vente](#) et de [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#).

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 03/09/2025 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.